

un crédit de \$178,697.84 pour fins d'administration durant l'année 1910.

Ajournée au 29 novembre prochain pour continuer les affaires de l'assemblée précédente.

J.-A. LEMAY,
Secrétaire.

COMMISSIONS DE POLICE ET DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 18 novembre.

Sont présents: MM. les échevins Yates, président de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, et Larivière, McKenna, Nault, Robillard et Mercier, membres de ladite Commission, et MM. les échevins Proulx, président de la Commission de Police, et Roy, Marin, Couture et Stearns, membres de cette dernière Commission.

Les minutes de la séance précédente sont lues et adoptées.

1.—Soumise et lue une lettre de l'Association "Builders' Exchange," demandant que copie des plans et devis pour la construction projetée des postes de Police et de Pompiers combinés, dans le quartier Mont-Royal et à Rosemont, quartier Ste-Marie, et de toute autre édifice public que la Ville a l'intention de construire soient déposée dans le bureau privé de l'Association.

Déposée sur le bureau.

2.—Les soumissions suivantes sont alors reçues et ouvertes par l'assistant greffier, M. Bauset, pour la construction des postes de police et de pompiers combinés, dans le quartier Mont-Royal, et à Rosemont, quartier Ste-Marie.

(a) Pour la construction d'un poste de police et de pompiers combiné, dans le quartier Mont-Royal:

MM. N. Allard & Fils	\$64,000.00
MM. Martineau & Prenoveau	60,300.00
MM. O. Martineau & Fils	61,326.00
M. Damien Lalonde	62,861.00
M. P. Brouillette	67,175.00

(b) Pour la construction d'un poste de police et de pompiers combiné à Rosemont, quartier Ste-Marie:

MM. Martineau & Prenoveau	\$57,251.00
MM. O. Martineau & Fils	59,487.00
M. Damien Lalonde	64,864.00
M. P. Brouillette	66,200.00

Après délibération, et après avoir pris en sérieuse considération le rapport conjoint de l'architecte, des chefs de police et de pompiers, et de l'inspecteur des Edifices, déclarant que les plans et devis sont complets, et que la Ville ne sera pas appelée à payer aucune somme additionnelle pour travaux supplémentaires,

Sur proposition de M. l'échevin Larivière, il est

Résolu: D'accepter les soumissions de MM. Martineau et Prenoveau pour la construction de postes de police et de pompiers combinés, dans le quartier Mont-Royal à raison de \$60,300, et \$57,251.00 pour Rosemont, quartier Ste-Marie, étant les plus bas soumissionnaires, et de présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$117,551.00 soit accordée pour la construction desdits postes de police et de pompiers combinés, et \$5,877.55 pour les honoraires de l'architecte, et d'adjuger à MM. Martineau & Prenoveau les contrats, conformément à leurs soumissions. Le tout suivant les plans et devis préparés par M. L. R. Montbriant, architecte, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville à signer les contrats. Lesdits contrats devant être complétés pour le 1er août 1910.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

an appropriation of \$178,697.84 be voted for administration purposes during the year 1910.

Adjourned until the 29th of November next to proceed with matters of the previous meeting.

J. A. LEMAY,
Secretary.

POLICE AND FIRE AND LIGHT JOINT COMMITTEE

Report of meeting held the 18th November.

Present: Ald. Yates, chairman of the Fire and Light Committee, and Ald. Larivière, McKenna, Nault, Robillard, and Mercier, members of the said Committee, and Ald. Proulx, chairman of the Police Committee, and Ald. Roy, Marin, Couture and Stearns, members of the said Committee

The minutes of the previous meeting were read and confirmed.

1.—Submitted and read a letter from the Builders' Exchange, asking that copies of plans and specifications for the construction of the projected combined Police and Fire stations in Mount-Royal ward and at Rosemont, St. Mary's ward, and any other public buildings the City may propose to construct, be placed on loan in the private plan room of the Exchange.

Laid on the table.

2.—The following tenders were then received and opened by the Assistant City Clerk, Mr. Bauset, for the construction of combined police and fire stations in Mount-Royal ward and at Rosemont, St. Mary's ward:

(a) For the construction of a combined police and fire station in Mount-Royal ward:

N. Allard & Fils	\$64,000.00
Martineau & Prenoveau	60,300.00
O. Martineau & Fils	61,326.00
Damien Lalonde	62,861.00
P. Brouillette	67,175.00

(b) For the construction of a combined police and fire station at Rosemont, St. Mary's ward:

Martineau & Prenoveau	\$57,251.00
O Martineau & Fils	59,487.00
Damien Lalonde	64,864.00
P. Brouillette	66,200.00

After deliberation, and after having duly considered the joint report from the architect, the Chiefs of Police and Fire Departments and the Building Inspector, stating that the plans and specifications are complete, and that the City will not be called upon to pay any additional sum for supplementary works.

On motion of Ald. Larivière, it was

Resolved: That Messrs. Martineau & Prenoveau's tenders be accepted for the construction of combined police and fire stations in Mount-Royal ward, at \$60,300.00, and \$57,251.00 for Rosemont, Ste Mary's ward, they being the lowest tenderers, and that a report be made to Council recommending that the sum of \$117,551.00 be granted for the construction of the said combined police and fire stations, and \$5,877.55 for architect's fees, and that the contracts be awarded to Messrs. Martineau & Prenoveau, as per their tenders submitted. The whole according to plans and specifications prepared by Mr. L. R. Montbriant, architect, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the contracts. The said contracts to be completed the 1st August 1910.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.